

## ADDENDA DE SCINTILLA (CAN)

CET ADDENDA DE SCINTILLA (« ADDENDA DE DÉTAIL ») COMPLÈTE LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES DE WALMART DATA VENTURES SITUÉES À [WWW.WALMARTDATAVENTURES.COM/TERMS](http://WWW.WALMARTDATAVENTURES.COM/TERMS) (« CONDITIONS GÉNÉRALES ») ET ÉTABLIT LES TERMES SPÉCIFIQUES À L'OFFRE SCINTILLA. VOUS INDIQUEZ VOTRE ACCEPTATION DE CET ADDENDUM DE DÉTAIL SOIT PAR ACCEPTATION EN CLIQUANT, EN SIGNANT UN BON DE COMMANDE OU UN EDT QUI S'Y RÉFÈRE, OU LORS DE VOTRE UTILISATION DES OFFRES. SI VOUS ACCEPTEZ CET ADDENDUM DE DÉTAIL POUR LE COMPTE D'UN CLIENT, VOUS DÉCLAREZ AVOIR L'AUTORITÉ DE LIER CETTE ENTITÉ À CET ADDENDUM DE DÉTAIL. SI VOUS N'AVEZ PAS CETTE AUTORITÉ, OU SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC CET ADDENDA DE DÉTAIL, VOUS NE DEVEZ PAS L'ACCEPTER ET VOTRE ORGANISATION NE PEUT PAS UTILISER LES OFFRES.

### 1. DÉFINITIONS

- 1.1. Les termes et expressions en majuscules utilisés ici et non autrement définis dans cette section auront le sens qui leur est donné dans les Conditions générales.
- 1.2. « **Offre** » désigne l'abonnement à la plateforme Scintilla et tout service professionnel connexe fourni en vertu de cet addenda commercial.
- 1.3. « **Livrables** » signifie Enquêtes et Réponses, ainsi que tout autre résultat, résultats agrégés ou rapports générés ou créés par Walmart pour le Client en vertu des accords dans le cadre de l'offre.
- 1.4. « **Réponses** » signifie toutes les réponses, données, Transcriptions et contenus collectés grâce aux Enquêtes.
- 1.5. « **Durée d'abonnement** » désigne la période pendant laquelle le Client est autorisé à accéder et utiliser l'offre, tel que spécifié dans le bon de commande applicable, y compris les renouvellements.
- 1.6. « **Enquêtes** » signifie les instruments d'enquête, questionnaires, incitations, logiques et configurations créés via la plateforme Scintilla ou les services de recherche de Walmart.
- 1.7. « **Transcriptions** » signifie les transcriptions textuelles des réponses vidéo, à l'exclusion de tout élément audiovisuel ou métadonnées intégrées des réponses vidéo.
- 1.8. « **Mise à jour** » signifie toute amélioration, modification, correction d'erreur, correction de bug, nouvelle version ou autre mise à jour qui est apportée à l'offre.
- 1.9. « **Mise à niveau** » désigne toute fonctionnalité ajoutée, nouvelle ou modifiée, telle qu'un nouveau module, comme indiqué par Walmart.
- 1.10. « **Réponses vidéo** » désigne les réponses au format audiovisuel contenant ou pouvant contenir des informations personnellement identifiables (IPI).
- 1.11. « **Walmart** » désigne Wal-Mart Canada Corp.

### 2. PLATEFORME SCINTILLA

- 2.1. **Accès et comptes.** L'accès à la plateforme Scintilla nécessite un compte administratif client fourni par Walmart et des comptes d'utilisateur autorisé individuels ; Walmart peut fournir des comptes d'utilisateur autorisé ou permettre au Client de le faire. L'accès aux comptes d'utilisateur est contrôlé par des identifiants d'accès uniques et nécessite une authentification multi-facteurs. Le Client devra faire des efforts commercialement raisonnables pour s'assurer que les utilisateurs autorisés : (a) maintiennent la confidentialité de leurs identifiants, ne partagent pas de comptes, et n'accèdent qu'aux comptes pour lesquels ils sont autorisés ; et (b) se conforment aux termes de tous les accords applicables. Le Client est responsable de tous les actes et omissions de ses Utilisateurs autorisés effectués par le biais de leurs comptes, y compris toutes les données stockées ou transmises en relation avec l'offre. Walmart peut suspendre ou résilier les comptes inactifs depuis au moins trois (3) mois et n'a aucune obligation de vérifier l'identité ou l'autorité de toute personne accédant à l'offre via un compte d'utilisateur autorisé.
- 2.2. **Territoire.** Les droits du Client d'accéder et d'utiliser l'offre sont mondiaux, à condition que tout accès ou utilisation en dehors du Canada doive respecter toutes les lois applicables ; le Client est seul responsable de cette conformité. Le Client s'engage à ne pas exporter, réexporter, transférer ou revendre l'offre dans tout pays soumis à un embargo ou autre sanction par le Canada. Le Client peut autoriser les utilisateurs autorisés d'accéder à la version canadienne de l'offre à l'extérieur du Canada et peut partager des données de la version canadienne avec des Affiliés ou des utilisateurs autorisés dans un autre pays, à condition que le Client ou son Affilié maintienne un abonnement actif à l'offre pour le pays ou le marché où les données seront consultées ou utilisées. Tout accès et partage de données restent soumis aux accords.
- 2.3. **Temps de disponibilité.** Walmart entend fournir au moins quatre-vingt-dix-huit pour cent (98%) du temps de fonctionnement de la plateforme Scintilla, dans un mois donné entre 9h00 et 17h00 CST, du lundi au vendredi (à l'exclusion des jours fériés) pendant la durée de l'abonnement. Les éléments suivants seront exclus du calcul du temps de fonctionnement : (i) un cas de force majeure ; (ii) pannes dues à des temps d'arrêt programmés ; (iii) pannes dues à des problèmes de réseau client ou de serveur de noms de domaine ; (iv) configuration du client, scriptage, codage rédigé par le client sans l'autorisation ou la connaissance de Walmart ; (v) pannes Internet ; (vi) pannes demandées par le client ; (vii) changements apportés par le client à son environnement qui entravent le fonctionnement de l'offre ; (viii) pannes pour remédier à une vulnérabilité de sécurité ou requises par la loi ; (ix) impossibilité pour le client de se connecter au service de l'offre en raison de la dépendance à des services ou composants non fournis par Walmart ; (x) erreurs dans le codage HTML de, ou tout autre aspect des fichiers électroniques fournis par le client ; (xi) utilisation non autorisée ou mauvaise utilisation par les utilisateurs autorisés ; et (xii) tout obstacle échappant au contrôle raisonnable de Walmart. Walmart utilisera des méthodes commercialement raisonnables pour limiter tout temps d'arrêt programmé afin que la perturbation pour l'activité du client soit minimisée.
- 2.4. **Maintenance et support.** Walmart fournira une maintenance et un support standard pour l'offre, y compris les mises à jour, sans frais supplémentaires pour le client. Walmart fournira une ligne d'assistance téléphonique entre 9h00 et 17h00 HNC, du lundi au vendredi (à l'exclusion des jours fériés) pour répondre aux questions raisonnables du client en rapport avec l'offre, mais cela n'inclut pas la formation. Les mises à jour auront lieu, dans la mesure du possible, en dehors des heures de 9h00 à 17h00 HNC. Dès réception de la demande du client, Walmart ou ses sous-traitants fourniront au client et à ses utilisateurs autorisés un support à distance, sans frais supplémentaires, pour répondre aux questions et fournir les instructions liées à l'intégration initiale du groupe du client. Walmart fera des efforts commercialement raisonnables pour répondre à une demande de support en vertu de cette section dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.
- 2.5. **Formation.** Dans le cadre de l'offre, le client et les utilisateurs autorisés auront un accès illimité aux matériels de formation en ligne fournis par Walmart et par ses sous-traitants concernant comment accéder et utiliser les modules de la plateforme Scintilla.
- 2.6. **Exigences techniques.** Le client est responsable de l'acquisition de tout matériel informatique nécessaire, logiciel, modems, connexions à Internet

et autres éléments requis pour l'accès et l'utilisation de l'offre. Le client suivra toutes les instructions raisonnables – y compris la documentation – fournies par ou au nom de Walmart de temps en temps concernant l'utilisation de l'offre, les flux de données associés et les API de données. Les exigences techniques minimales pour l'accès et l'utilisation de l'offre sont les suivantes et peuvent être mises à jour de temps à autre par Walmart avec un préavis raisonnable au client :

**2.6.1. Navigateurs et appareils pris en charge.** Walmart prendra en charge les versions de production majeures actuelles et précédentes des navigateurs Web suivants : Google Chrome, Microsoft Edge, Mozilla Firefox et Safari. Le support s'applique uniquement aux versions stables de production officiellement publiées par le fournisseur de navigateur concerné. Les versions bêta, prévisualisation, pré-lancement et les versions dépréciées ne sont pas prises en charge. Walmart peut suspendre le support pour toute version de navigateur qui n'est plus prise en charge par son fournisseur. L'offre est conçue pour être accessible via des appareils de bureau et portables modernes fonctionnant sur des versions actuellement prises en charge de Microsoft Windows et macOS. Bien que l'offre puisse être accessible via des tablettes ou des appareils mobiles, sauf indication expresse dans un bon de commande applicable, la pleine fonctionnalité n'est prise en charge que sur des appareils de type bureau. Walmart ne garantit pas la compatibilité avec (a) appareils rootés ou débridés ; (b) appareils exécutant des systèmes d'exploitation non pris en charge ou en fin de vie ; ou (c) appareils ne répondant pas aux exigences matérielles minimales, mémoire ou système nécessaires au fonctionnement standard des navigateurs pris en charge.

**2.6.2. Résolution d'écran préférée.** L'offre est optimisée pour les appareils avec une résolution d'écran minimum de 1280x800 et avec JavaScript et cookies activés. Des résolutions en dessous de cette exigence minimale peuvent nuire à l'utilisabilité ou à l'affichage correct.

**2.7. Modifications.** Pendant la durée de l'abonnement, Walmart peut rendre disponibles des mises à jour ou des mises à niveau pour l'offre, ou peut changer ou mettre à jour l'infrastructure de l'offre (y compris le calcul, le stockage, la sécurité, les configurations ou les mécanismes d'hébergement) pour maintenir ou améliorer les performances, résoudre des problèmes, refléter des changements technologiques ou industriels, ou se conformer à la législation ou réglementation applicables. Walmart s'efforcera de fournir un préavis raisonnable de ces mises à jour ou mises à niveau. Si un tel changement affecte matériellement et négativement l'utilisation de l'offre par le client, les parties travailleront de bonne foi pour identifier rapidement une solution commercialement raisonnable. Dans la mesure où le Client souhaite acheter une mise à niveau, un nouveau bon de commande sera nécessaire et des frais supplémentaires s'appliqueront.

**2.8. Suspension.** Sans s'engager à d'autres recours disponibles à Walmart et sans que Walmart n'encoure d'obligation ou de responsabilité en découlant, Walmart peut suspendre l'utilisation par le groupe Client de tout ou partie de l'Offre : (a) afin que Walmart se conforme aux règles, lois et règlements gouvernementaux applicables à Walmart ou aux avis de confidentialité de Walmart; (b) si Walmart sait ou a des raisons de croire qu'un membre du groupe Client n'a pas respecté les conditions des Accords; (c) pour protéger l'intégrité et le fonctionnement de l'Offre et du réseau ou des systèmes de Walmart ou de tout tiers; ou (d) s'il y a un risque de sécurité pour Walmart ou ses clients, fournisseurs, vendeurs ou affiliés.

**2.9. Garantie.** Walmart garantit que l'offre fonctionnera matériellement conformément à la documentation applicable et que tous les services de support connexes seront fournis de manière professionnelle et diligente. Walmart garantit en outre qu'il utilisera des efforts commercialement raisonnables pour prévenir l'introduction de code malveillant dans la plateforme Scintilla. Les recours exclusifs du client en cas de manquement aux garanties précédentes sont la réparation, le remplacement, la nouvelle exécution ou, si Walmart est incapable de remédier dans un délai raisonnable, un remboursement au prorata des frais payés d'avance et non utilisés pour la partie affectée de la durée de l'abonnement. Sauf pour les garanties expresses dans les Conditions générales et cet addenda commercial, l'offre et les services connexes sont fournis « tels quels », et Walmart décline toute autre garantie dans la mesure maximale permise par la loi. Si il est établi que Walmart a violé la garantie ci-dessus, Walmart peut, à son choix, (i) utiliser des efforts raisonnables pour remédier au défaut de l'Offre ; (ii) remplacer l'Offre par une Offre qui se conforme matériellement aux spécifications de la Documentation ; (iii) dans le cas où Walmart ne peut pas, après des tentatives commercialement réalisables, atteindre les remèdes en (i) ou (ii), Walmart peut résilier l'abonnement à l'Offre et fournir un remboursement des frais prépayés non utilisés calculés contre le reste de la Durée de l'Abonnement à la date d'entrée en vigueur de cette résiliation. Le client doit signaler la violation présumée de la garantie par écrit avec une précision raisonnable dans les trente (30) jours suivant son occurrence pour bénéficier de cette garantie et des recours énoncés par les présentes. Les recours de garantie ci-dessus sont l'unique obligation de Walmart et le seul et exclusif recours du Client pour violation de la garantie ci-dessus.

### **3. SERVICES PROFESSIONNELS**

**3.1.** Dans le cadre de l'offre, des services professionnels, tels que des services de conseil ou de recherche, peuvent être disponibles moyennant des frais supplémentaires. Ces frais et conditions liés aux Services seront consignés dans un EDT signé par les deux parties.

**3.2. Services de recherche.** Le Client peut choisir d'utiliser les services de recherche dans le cadre de l'offre, moyennant des frais supplémentaires. Ces Services seront définis dans un EDT mutuellement accepté qui décrit le projet, les Livrables, les frais, les délais estimés et d'autres conditions applicables. Chaque EDT est régi par et intégré dans ce supplément de vente au détail. À moins d'une indication contraire, les services de recherche excluent le développement de logiciels sur mesure et ne modifient pas l'offre. Tout changement à un EDT ou aux Services de recherche doit être convenu par écrit par les deux parties. Walmart n'est pas tenu de fournir des services révisés ou supplémentaires en l'absence de cet accord. À moins qu'il ne soit expressément indiqué, Walmart facturera le Client après achèvement. Les frais seront déduits du prépaiement de la perception client du Client sauf accord contraire, et s'appliqueront à l'engagement minimum du Client. Walmart garantit que les Services de recherche seront exécutés de manière professionnelle et que les Livrables se conformeront matériellement à l'EDT applicable. Le seul recours du Client est la réexécution des Services de recherche non conformes si Walmart est informé par écrit dans les trente (30) jours suivant la livraison. Toutes les autres garanties sont déniées, et les Services de recherche sont soumis aux limitations de responsabilité et aux indemnités des Accords.

### **4. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

**4.1.** Cette Section régit la propriété et la concession de licences de la propriété intellectuelle et du contenu résultant de l'utilisation de l'Offre par le Client, et plus particulièrement les enquêtes créées via la plateforme Scintilla et les Services de recherche.

**4.2. Propriété des Livrables.** Sous réserve des licences ci-dessous, du paiement des frais, et de la livraison des Livrables au Client pour l'EDT applicable, Walmart cède par les présentes au Client tous les droits, titres, et intérêts dans les Livrables y compris les enquêtes et les réponses (à l'exclusion des réponses vidéo) créées pour ou par le Client. Walmart conserve tous les droits, titres et intérêts sur le Fond d'investigation Walmart et ses dérivés ou améliorations, y compris ceux résultant du traitement ou de l'analyse des livrables par Walmart. Les parties traiteront les Réponses vidéo conformément aux lois applicables sur la protection de la vie privée et à l'addenda de partage des données personnelles en annexe A. Les Produits tiers inclus dans les Livrables sont concédés au Client sous les termes applicables de tiers, qui gouverneront. Les logiciels à source ouverte, le cas échéant, sont fournis sous leurs licences applicables. Les droits du Client sur ces matériaux sont limités à ceux expressément accordés par le(s) concédant(s) de licence applicable(s). Aucun transfert de propriété ne

sera implicite par la personnalisation, la configuration, ou l'utilisation de ces éléments, et Walmart et ses concédants de licence conservent tous les droits, titres et intérêts.

#### 4.3. Licences.

**4.3.1. Licence à Walmart.** Le Client accorde à Walmart une licence perpétuelle, irrévocable, mondiale, non exclusive, transférable, sous-licenciable, entièrement payée et libre de redevance pour utiliser, reproduire, adapter, modifier, analyser, traiter, traduire, créer des dérivés, exécuter, afficher, divulguer, distribuer et commercialiser les Livrables, sous toute forme ou médium, dans le but de : (a) fournir, exploiter, maintenir, soutenir et sécuriser l'Offre ; (b) améliorer et perfectionner l'Offre et le Fond d'investigation Walmart, y compris développer de nouvelles fonctionnalités et services ; (c) créer des ensembles de données, intuitions, métriques et analyses dépersonnalisés, anonymisés ou agrégés ; et (d) former, ajuster et évaluer des modèles, algorithmes et systèmes. Walmart ne divulguera pas les informations confidentielles du Client sous forme identifiable à des tiers sauf autorisation par cet accord ou tel qu'exigé par la loi. Walmart peut librement utiliser et divulguer les Livrables sous forme dépersonnalisée et/ou agrégée qui ne permet pas d'identifier raisonnablement le Groupe du Client. Dans la mesure où les Livrables contiennent les IPP des participants à l'enquête, ces informations restent en tant que DPI de Walmart et sont soumises aux restrictions contenues dans les accords. Si l'un des Matériaux Client inclut des matériaux tiers, le Client est responsable de sécuriser tous les droits nécessaires pour permettre à Walmart d'exercer les licences accordées dans cette Section concernant ces matériaux.

**4.3.2. Licence au Client.** Walmart accorde au Client une licence limitée, mondiale, non exclusive, non transférable, non sous-licenciable, libre de redevance pour accéder et utiliser l'Offre, la Documentation, et les Réponses Vidéo uniquement pour les besoins internes de l'entreprise du Client et sous réserve de : (a) la conformité avec toutes les lois et autorisations applicables ; (b) les interdictions de retrait, modification ou dissimulation d'avis ou de filigranes ; et (c) les restrictions de cet Accord sur l'exportation, la redistribution, la performance publique ou d'autre manière que rendre les Réponses Vidéo disponibles aux tiers sauf expressément autorisé par écrit par Walmart ou tel qu'exigé par la loi. Rien dans cette section ne limite la propriété du Client sur les Transcriptions, et le Client peut créer, utiliser et conserver des Transcriptions, sous réserve des Accords et des lois applicables.

**4.4. Utilisation externe ; Attribution.** Si le Client publie, partage en externe, ou utilise autrement l'un des Livrables en dehors de l'organisation du Client, le Client n'est pas tenu de fournir une attribution à Walmart. Cependant, si le Client souhaite attribuer les Livrables à Walmart, le Client doit fournir à Walmart une copie de l'utilisation externe prévue à l'avance et obtenir l'approbation écrite préalable de Walmart, qui ne sera pas refusée, conditionnée ou retardée de manière déraisonnable. Le Client ne doit pas dénaturer le rôle ou l'étendue ou la méthodologie de recherche de Walmart et doit se conformer à toute directive de marque ou d'utilisation raisonnable fournie par écrit par Walmart. Pour clarté, les Réponses Vidéo ne peuvent être publiées, partagées en externe, ou autrement utilisées en dehors de l'organisation du Client en aucune circonstance sans le consentement écrit préalable de Walmart, que Walmart peut donner ou retenir à sa seule discrétion.

**4.5. Réservation des droits.** Aucun droit ou licence n'est accordé par l'une ou l'autre des parties, sauf indication expresse dans le présent accord. Entre les parties, Walmart détient tous les droits de propriété intellectuelle sur le Fond d'investigation Walmart, et le Client détient tous les droits de propriété intellectuelle sur les Livrables tels que mentionnés ci-dessus. Le Client reconnaît que les livrables peuvent incorporer, dépendre ou être générés par la propriété intellectuelle de Walmart, qui est sous licence, non vendue.

**4.6. Insights.** Pour lever tout doute, rien dans cette annexe de vente au détail n'empêche le Client de développer des insights stratégiques, rapports ou analyses de données basés ou dérivés des Données Walmart uniquement pour que le Client obtienne le bénéfice de l'Offre tel que décrit dans le Bon de commande applicable (par ex., améliorer la stratégie, le marketing, les ventes, la conception de produits, la chaîne d'approvisionnement du Client, etc.) (ce qui précède, les « Insights ») dans la mesure où : (a) ces Insights ne constituent pas ou n'incluent pas de Données Personnelles ; (b) les Données Walmart utilisées pour générer de tels Insights ont été compilées ou combinées avec des sources de données supplémentaires de telle sorte que toute Donnée Walmart sous-jacente ne puisse être dérivée, identifiée ou recréée (par ex., ces Insights ne permettraient pas à une personne de déterminer le montant total des revenus du Client générés avec Walmart et les filiales de Walmart des ventes au détail des produits et services du Client) ; et (c) ces Insights ne permettent pas à des tiers d'obtenir le bénéfice de l'Offre.

**4.7. Survivance.** Cette section survivra à la résiliation ou l'expiration du Bon de commande ou de l'EDT.

## 5. RESTRICTIONS

**5.1** Le Groupe Client et ses Utilisateurs Autorisés ne doivent pas : (a) utiliser l'Offre (ou toute idée, algorithme, procédure, flux de travail ou hiérarchie liée à l'Offre) dans le but de développer ou fournir un produit ou service similaire à l'Offre ; (b) contacter les clients de Walmart en relation avec l'Offre sauf si raisonnablement nécessaire ; (c) modifier, adapter ou créer des œuvres dérivées de l'Offre ; (d) télécharger, stocker, copier, combiner ou exporter l'Offre (ou toute partie de celle-ci) vers une base de données externe ou publique, un modèle d'la externe ou publique ou un autre logiciel externe ou public (mais le Client peut télécharger des Données Walmart et héberger ces Données Walmart dans la ou les bases de données internes du Client sous réserve des autres conditions et termes de cette annexe de vente au détail) ; (e) désosser ou tenter de dériver le code source de l'Offre ; (f) mettre à disposition par le biais de l'Offre un virus, un ver, une porte dérobée ou tout autre code malveillant ; (g) retirer tout avis légal de l'Offre ; (h) perturber le fonctionnement et la disponibilité de l'Offre ; (i) reconfigurer, agréger, désagréger ou réutiliser les Données Walmart sauf comme prévu dans cette annexe de vente au détail ; (j) fournir des Données Walmart aux concurrents de Walmart ; (k) utiliser l'Offre pour partager des informations ou Insights sensibles d'un point de vue concurrentiel avec tout concurrent ou potentiel concurrent, conclure des accords avec un autre fournisseur, concurrent ou potentiel concurrent en contravention avec les lois antitrust ou utiliser autrement l'Offre d'une manière qui violerait les lois antitrust ; (l) reconfigurer, identifier, désidentifier, agréger, désagréger ou réutiliser les Données Walmart, réidentifier ou tenter de réidentifier toute Donnée Walmart fournie par Walmart dans le cadre de cet Accord, ou tenter autrement de déterminer les Données Personnelles à partir des Données Walmart ; (m) utiliser l'Offre pour collecter, demander ou obtenir des clients ou collecter ou stocker toute Donnée Personnelle (telle que définie à l'Annexe A) considérée comme « sensible » en vertu de la Loi Applicable sur la Protection des Données (telle que définie à l'Annexe A) ou d'autres Données Personnelles soumises à la Loi Applicable sur la Protection des Données nécessitant un avis, une divulgation, un consentement, un opt-in ou d'autres exigences spécifiques ou renforcées ; (n) utiliser ou divulguer les Données Personnelles de Walmart (y compris toutes les images, vidéos ou autres enregistrements) pour des publicités ou des mentions sans le consentement écrit exprès de Walmart ; (o) utiliser toute Donnée Walmart fournie par Walmart dans le cadre de cet Accord, sans s'assurer que ces données ne peuvent pas être associées à un individu ; ou (p) utiliser les Données Personnelles obtenues par le biais de l'Offre à des fins autres que le but spécifique pour lequel ces Données Personnelles sont fournies (tel que spécifié dans le Bon de commande ou sur le Portail). Sans limiter ce qui précède, le groupe du Client ne peut pas partager, divulguer, communiquer ou utiliser l'offre (ou toute partie de celle-ci) avec ou pour le bénéfice de tout tiers sauf si le tiers fait partie du groupe du Client, et les employés de ce tiers (qui font partie du groupe du Client) se voient accorder l'accès à l'offre en tant qu'utilisateurs autorisés.

**5.2 Agrégation de Données** Le Client peut agréger les données Walmart à travers ses propres marques détenues en privé à des fins de rapport interne

et de planification commerciale. Le Client ne peut pas agréger les données Walmart parmi les catégories de manière à créer une vue plus complète du portefeuille global de Walmart. Le Client peut combiner les données Walmart avec d'autres données internes ou de tiers uniquement pour le reporting interne et la planification commerciale, à condition que les données de niveau catégorie issues du comportement d'acheteur ne peuvent pas être agrégées à travers plusieurs catégories. Toute agrégation doit être conforme aux accords et ne peut pas être utilisée pour créer des rapports externes, des références ou des insights concurrentiels.

**5.3 Intelligence artificielle.** Le Client peut utiliser l'intelligence artificielle (« IA ») uniquement pour les besoins internes de l'entreprise du Client et seulement dans un environnement privé sécurisé contrôlé par le Client ou pour le compte du Client par un fournisseur de services tiers approuvé. « Environnement privé » signifie un environnement qui : (a) n'est pas accessible au public ; (b) est restreint aux membres autorisés du personnel du Client et éventuellement ses sous-traitants liés par des obligations de confidentialité écrites ; (c) ne permet pas que l'Offre, ou tout résultat dérivé de l'Offre, soit utilisé pour former, affiner ou améliorer tout modèle d'IA tiers, ou créer un produit concurrent ; et (d) maintient des mesures de protection administratives, techniques et physiques conformes aux pratiques de sécurité du secteur. Le client est seul responsable de l'utilisation des outils d'IA en relation avec l'Offre et doit s'assurer que cette utilisation respecte les lois applicables, les accords et la documentation.

## **6. FRAIS, RENOUVELLEMENT ET RÉSILIATION**

**6.1 Frais.** Les frais pour l'offre sont indiqués dans le bon de commande ou l'EDT pertinents. Walmart facturera les frais sur une base mensuelle, trimestrielle ou annuelle comme indiqué dans les accords pertinents, et le Client devra payer ces factures en dollars canadiens. La fréquence de facturation peut être modifiée par écrit par accord mutuel des parties et, pour plus de clarté, l'accord mutuel par courriel suffira.

**6.2 Paiements en retard.** Si le Client n'a pas effectué le paiement à la date d'échéance, (i) les paiements en retard pourraient être assujettis à des intérêts, de la date d'échéance initiale jusqu'à la réception du paiement intégral, au taux de 1,5 % par mois ou au taux maximum autorisé par la loi applicable, le plus élevé étant retenu ; et (ii) pourraient entraîner (à la discrétion de Walmart) la suspension de l'utilisation par le Client de toute ou une partie de l'Offre.

**6.3 Taxes.** Le Client accepte de payer les taxes applicables (y compris les taxes de vente et d'utilisation, les droits d'accise, les taxes sur la valeur ajoutée et les taxes similaires sur les transactions, mais pas les taxes imposées sur le revenu net), les frais réglementaires, les droits et les prélèvements (collectivement, les « Taxes ») relatifs à l'Offre. Walmart accepte de facturer les Taxes applicables, et ces Taxes seront indiquées séparément sur les factures. Le Client paiera les montants dus en vertu des accords pertinents sans déduction ou retenue au titre de ces taxes. Les parties s'engagent à coopérer de bonne foi avec des demandes raisonnables pour aider à répondre aux demandes des autorités fiscales. Nonobstant ce qui précède, si l'un des accords stipule une clause fiscale supplémentaire, ces conditions prévaudront en cas d'incohérence entre cette annexe de vente au détail et les accords applicables.

## **7. JURIDIQUE**

**7.1 Loi applicable.** Cet addenda de détail est régi exclusivement par les lois de la province de l'Ontario, sans égard aux principes de conflit de lois. Walmart rendra l'offre disponible conformément à cet addenda de détail et aux lois applicables, sans tenir compte des obligations ou de l'utilisation prévue par le Groupe Client ou tout utilisateur autorisé.

**7.2 Renonciation au procès par jury.** CHAQUE PARTIE RENONCE PAR LA PRÉSENTE EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE, VOLONTAIREMENT, ET INTENTIONNELLEMENT À TOUT DROIT QU'ELLE POURRAIT AVOIR À UN PROCÈS PAR JURY À L'ÉGARD DE TOUT LITIGE, RÉCLAMATION OU DIFFÉREND DÉCOULANT DE, EN VERTU DE, OU EN LIEN AVEC CET ADDENDA DE DÉTAIL ET LES ACCORDS ENVISAGÉS PAR LES PRÉSENTES.

**7.3 Confidentialité des Données.** Cet addenda de détail inclut par les présentes par référence l'addenda de partage de données personnelles Walmart Data Ventures (« addenda de partage de données ») joint en annexe A, que Walmart peut mettre à jour de temps à autre. En cas de conflit entre cet addenda de détail et l'addenda de partage de données, l'addenda de partage de données prévaudra uniquement dans la mesure où l'addenda de partage de données n'élargit pas les droits du Client concernant l'utilisation ou l'accès à l'Offre. Les parties traiteront les données personnelles, y compris dans les réponses, réponses Vidéo et transcriptions, en conformité avec la loi applicable sur la Protection des données et les termes de protection des données des parties. Walmart peut dépersonnaliser, anonymiser ou agréger les réponses (y compris les transcriptions) aux fins décrites ci-dessus, et Walmart n'essaiera pas de ré-identifier ces données sauf si nécessaire pour fournir les Services ou tel qu'exigé par la loi. Le Client est responsable d'obtenir et de respecter tous les avis et consentements requis des répondants pour la collecte et le traitement des réponses, y compris les réponses vidéo et les transcriptions, via les Services ou les projets de recherche.

**7.4 Conformité aux lois.** Tous les transferts de données doivent être conformes aux lois, réglementations et normes de l'industrie applicables, y compris la loi applicable sur la protection des données. Le client ne doit pas utiliser ou permettre l'utilisation de données Walmart en violation des lois antitrust ou de la concurrence, notamment pour colluder, coordonner ou partager des informations sensibles sur le plan concurrentiel avec des concurrents. Le client ne doit pas divulguer les données Walmart à un concurrent ou les utiliser pour restreindre la concurrence et devra notifier rapidement Walmart en cas de violation réelle ou présumée de cet article.

**ANNEXE A**  
**ADDENDA DE PARTAGE DE DONNÉES PERSONNELLES WALMART DATA VENTURES**

Cet addenda de partage de données personnelles Walmart Data Ventures (l'« **addenda de partage de données** ») est conclu par et entre Walmart Canada Corp., une société de Nouvelle-Écosse (« **Walmart** ») ayant son principal établissement au 1940 Argenta Road, Mississauga, Ontario L5N 1P1 et le Client indiqué dans les accords pertinents (« **Client** ») (chacune, une « **partie** »).

ATTENDU QUE, Walmart et le Client ont conclu les accords pertinents qui peuvent permettre ou prévoir que chaque partie reçoive et traite les données personnelles de l'autre partie ;

ATTENDU QUE, la loi applicable sur la protection des données peut exiger que Walmart et le Client concluent un accord écrit contenant les conditions générales pour le traitement des données personnelles ; et

ATTENDU QUE, cet addenda de partage de données énonce les termes, exigences et conditions selon lesquelles chaque partie traitera les données personnelles de l'autre partie.

MAINTENANT, DONC, en contrepartie des engagements et accords mutuels énoncés ci-dessous et pour toute autre contrepartie valide et précieuse, dont la réception et la pertinence sont par les présentes reconnues, les parties aux présentes conviennent comme suit :

**1. DÉFINITIONS.** Les définitions et les règles d'interprétation suivantes s'appliquent dans cet addenda de partage de données. Les termes en majuscules utilisés et non définis dans cet addenda de partage de données ont les significations respectives qui leur sont attribuées dans les accords. Dans la mesure où une définition ci-dessous entre en conflit avec une définition dans les accords, la définition de cet amendement s'appliquera.

« **Loi applicable sur la protection des données** » désigne les lois fédérales et provinciales/territoriales sur la protection de la vie privée applicables, qui peuvent comprendre, selon le cas, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada), la Personal Information Protection Act (Colombie-Britannique), la Personal Information Protection Act (Alberta) la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec) et la Loi visant à promouvoir l'efficacité et la capacité d'adaptation de l'économie canadienne par la réglementation de certaines pratiques qui découragent l'exercice des activités commerciales par voie électronique et modifiant la Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Loi sur la concurrence, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques et la Loi sur les télécommunications (Canada) (« **LCAP** »), dans chaque cas tel qu'amendé, complété, modifié ou remplacé de temps à autre ou qui pourrait entrer en vigueur à l'avenir régissant la collecte, l'utilisation, la divulgation et la protection des données personnelles ou de l'intelligence artificielle, y compris, le cas échéant, les lois, règlements, décisions, directives, notes d'orientation, codes de pratique, codes de conduite et mécanismes de certification de protection des données publiés de temps à autre par les tribunaux, toute autorité gouvernementale canadienne et toute autre autorité applicable.

« **Incident de données** » signifie tout accès réel, soupçonné, illégal ou accidentel à, perte, utilisation, divulgation, modification, destruction, vol, acquisition, communication ou accès non autorisé à, ou autre traitement de toute donnée personnelle Walmart.

« **Fournisseur de services vérifié** » désigne un fournisseur de services tiers qui a conclu un accord d'accès pour prestataire de services avec Walmart et le Client concernant l'accès et l'utilisation des Services.

« **Accord d'accès pour prestataire de services** » désigne un accord entre Walmart, le Client et un fournisseur de services tiers en vertu duquel Walmart et le Client ont approuvé le fournisseur de services tiers pour accéder et traiter les données Walmart (y compris toutes données personnelles Walmart) pour le compte du Client.

« **Données dépersonnalisées** » désigne les données qui sont agrégées, dépersonnalisées et/ou anonymisées de sorte qu'elles ne puissent pas identifier, concerner, décrire, pouvoir être associées à, ou être liées, directement ou indirectement, à un individu particulier.

« **Données personnelles** » désigne des informations qui, seules ou en combinaison avec d'autres informations, identifient, concernent, décrivent, sont raisonnablement susceptibles d'être associées à, ou pourraient raisonnablement être liées, directement ou indirectement, à des individus, qui sont transférées à ou autrement partagées avec une partie en lien avec le(s) Bon(s) de commande et l'Offre, et toutes informations relatives à un individu identifié ou identifiable dérivées ou autrement créées par une partie en relation avec cela. Les données personnelles comprennent les « informations personnelles sensibles », « données personnelles sensibles » et termes similaires tels que définis par la loi applicable sur la protection des données. Dans le cas de Walmart : (a) Les Données personnelles incluent toutes les Données personnelles incluses dans les données Walmart, telles que les informations sur les acheteurs Walmart ou, toutes informations audiovisuelles qui peuvent être incluses dans les Services ; et (b) les Renseignements personnels tels que définis dans la Loi applicable sur la protection des données et référencés dans les Avis de confidentialité Walmart. Dans le cas du Client, les Données personnelles se limiteront uniquement aux Données personnelles relatives aux Utilisateurs autorisés et à leurs comptes.

« **Traiter** » signifie toute opération ou ensemble d'opérations qui est réalisée sur les Données personnelles, que ce soit par des moyens manuels ou automatisés, tels que collecter, enregistrer, utiliser, stocker, conserver, altérer, modifier, analyser, récupérer, divulguer, diffuser, partager (y compris pour de la publicité comportementale multi-contextuelle), combiner, reconfigurer, restreindre, anonymiser, ré-identifier, agréger, supprimer, éliminer ou détruire les Données personnelles, et des termes similaires tels que définis par la Loi applicable sur la protection des données.. Les termes « **Traité** » et « **Traitement** » ont une signification corrélative.

« **Données d'Utilisation** » désigne les données d'utilisation des Services collectées et traitées par Walmart en lien avec la fourniture des Services et l'utilisation des Services par le Client, y compris sans limitation : les données utilisées pour identifier la source et la destination d'une communication ; les actions des utilisateurs, y compris les données accédées, saisies ou autrement traitées par le système ; et les données qui peuvent être utilisées pour optimiser et maintenir les performances des Services ou améliorer les Services ; et pour enquêter et prévenir la fraude ou l'abus du système.

« **Données personnelles Walmart** » désigne les Données personnelles que le Client reçoit de Walmart ou qui sont autrement mises à la disposition du

Client par Walmart.

« **Avis de confidentialité Walmart** » désigne la version généralement disponible de l'avis de confidentialité de Walmart (actuellement disponible sur [https://www.walmartdataventures.com/content/walmartdataventures/en\\_us/ca/privacy-policy-canada.html/](https://www.walmartdataventures.com/content/walmartdataventures/en_us/ca/privacy-policy-canada.html/)), tel qu'il peut être mis à jour de temps à autre. En ce qui concerne ce qui précède, si une date et/ou une version est mentionnée, un tel avis de confidentialité à la date mentionnée ou indiquée par cette version.

## 2. DÉCLARATIONS, GARANTIES, CONVENTIONS ET ACCUSÉS DE RÉCEPTION.

**2.1 Divulgation limitée; traitement uniquement à des fins limitées.** Chaque partie accepte et reconnaît que l'autre partie divulgue ou met à disposition certaines Données personnelles uniquement pour les besoins commerciaux internes de la partie réceptrice (ou dans le cas d'un Fournisseur de Services Vérifié, dans le seul but de fournir des services au Client) et pour la collaboration entre les parties. Cependant, en vertu des Accords, si le Client obtient le consentement écrit exprès préalable de Walmart, le Client peut utiliser ou divulguer les Données personnelles Walmart (y compris les images, vidéos ou autres enregistrements) pour des publicités, des mentions ou d'autres utilisations externes. La phrase précédente s'applique nonobstant la restriction à des fins commerciales énoncée à la section 2.3 (« Interdictions d'utilisation des Données personnelles »), tant que cette utilisation ou divulgation respecte la Loi applicable sur la protection des données et cet addenda de partage de données. Walmart peut traiter les Données d'utilisation à toute fin non interdite par la Loi applicable sur la protection des données.

**2.2 Obligations relatives aux données personnelles.** Chaque Partie doit : (a) Traiter les Données Personnelles de l'autre Partie conformément aux exigences de la Loi Applicable sur la Protection des Données et conformément à cet Addenda sur le Partage de Données ; et (b) se conformer rapidement à toute demande ou instruction d'une Partie exigeant que l'autre Partie fournisse, modifie, transfère, ou supprime les Données Personnelles de l'autre Partie (dans la mesure requise par la Loi Applicable sur la Protection des Données et non soumise à une exception applicable en vertu de la Loi Applicable sur la Protection des Données), ou pour arrêter, réduire, ou remédier à tout traitement non autorisé. Chaque Partie doit fournir à l'autre Partie un avis écrit rapide si elle détermine à tout moment qu'elle n'est pas, ou qu'elle ne sera pas, en pleine conformité avec l'une des exigences de cet Addenda sur le partage de données ou de la Loi applicable sur la protection des données. Sans limiter ce qui précède, le cas échéant, chaque Partie respectera son avis de confidentialité (par exemple, dans le cas de Walmart, les avis de confidentialité Walmart applicables) dans le cadre de son exécution en vertu des Accords.

**2.3 Interdictions d'utilisation des données personnelles.** Chaque partie ne doit pas : (a) traiter les Données personnelles de l'autre Partie à toute fin, sauf si nécessaire pour remplir ses obligations en vertu des Accords conformément à la Loi applicable sur la protection des données et à cet Addenda de partage de données ; ou (b) sinon traiter ou rendre les Données personnelles de l'autre Partie disponibles à un tiers (autre qu'un fournisseur de services vérifié) pour des fins commerciales ou des bénéfiques propres de la Partie ou d'une manière qui ne respecte pas la Loi applicable sur la protection des données et cet Addenda de partage de données. Sauf si requis pour les Services en vertu d'un bon de commande (par exemple, informations relatives aux utilisateurs autorisés demandées par Walmart), aucune des parties ne fournira à l'autre partie des données personnelles. Walmart ne fournira ni ne mettra des données personnelles à la disposition du groupe du Client ou des utilisateurs autorisés dans le cadre de l'Offre, sauf en lien avec un service commandé par le Client en vertu d'un bon de commande.

**2.4 Données agrégées et dé-identifiées.** Les Parties peuvent utiliser et divulguer les Données Dépersonnalisées à toute fin, sous réserve des restrictions énoncées dans les Accords. De plus, Walmart aura le droit de créer des données dépersonnalisées à partir des données d'utilisation, qui seront la propriété exclusive de Walmart, et d'utiliser ces données dépersonnalisées à partir des données d'utilisation pour : (a) « former » et améliorer l'Offre (y compris pour développer de nouvelles solutions et services) ; (b) créer et publier des études de cas anonymes, y compris des rapports d'études de cas spécifiques à l'industrie ; et (c) commercialiser et promouvoir l'Offre (par exemple, des informations statistiques et de performance liées à la prestation et à l'exploitation de l'Offre). Les Parties ne tenteront pas de réidentifier ou ne réidentifieront effectivement pas les données préférablement dépersonnalisées et interdiront contractuellement aux destinataires des données d'essayer de tenter ou de réidentifier effectivement ces données. De plus, le cas échéant, le Client ne tentera pas, ni n'identifiera réellement aucun individu à partir de données personnelles composées d'images, de vidéos ou d'autres enregistrements fournis via les Services

**3. NOTIFICATION ET ENQUÊTE SUR LA VIOLATION.** Le Client doit notifier le centre des opérations d'urgence de Walmart : (i) par téléphone au 479.277.1001 dans les vingt-quatre (24) heures suivant la prise de conscience d'un incident de données ; et (ii) par écrit, dans les quarante-huit (48) heures à son directeur de la sécurité des systèmes informatiques via [WalmartInfoSec@walmart.com](mailto:WalmartInfoSec@walmart.com). L'avis écrit décrit en (ii) doit résumer, en détail raisonnable, (a) la nature et l'étendue de l'incident de données (y compris une description de toutes les données personnelles et des systèmes Walmart touchés dans la mesure connue à ce moment-là), et (b) les mesures correctives déjà prises ou prévues par le Client. L'avis doit être complété en temps voulu au niveau de détail raisonnablement demandé par Walmart et tel que requis par la loi applicable sur la protection des données, y compris les rapports d'enquête ou d'expertise pertinents. Le Client doit rapidement, à ses propres frais et dépens, prendre toutes les mesures raisonnables et nécessaires pour mettre fin à l'incident de données, atténuer son impact, et prévenir sa récurrence. Le Client doit coopérer avec Walmart dans l'enquête de l'incident de données et doit répondre rapidement aux demandes raisonnables de Walmart concernant l'incident de données. En cas d'incident de données, Walmart peut, à sa seule discrétion, suspendre ou résilier immédiatement l'accès du Client aux données personnelles Walmart et aux systèmes Walmart. Le Client doit aider Walmart à déterminer s'il convient de notifier l'incident de données à toute personne, entité gouvernementale, aux médias ou à une autre partie, et préparer le contenu d'un tel avis. Walmart prendra la décision finale, sauf si autrement requis par la Loi applicable sur la protection des données, quant à : (i) si un avis sera fourni et à qui; (ii) le contenu de l'avis; et (iii) quelle partie apposera sa signature sur l'avis. Sauf interdiction par la loi applicable, le Client doit notifier rapidement Walmart de toute enquête par un organisme gouvernemental, de réglementation ou d'autorégulation sur l'utilisation des informations, la confidentialité ou les pratiques de sécurité de l'information du Client ou un incident de données, qui pourrait raisonnablement impliquer ou concerner les données personnelles de Walmart en possession, garde ou contrôle du Client. Le Client doit conserver les dossiers des incidents de données pendant une période de cinq (5) ans. Le Client sera responsable des coûts et dépenses raisonnables découlant ou liés à un incident de données dans la mesure causée par le manquement du Client à se conformer à cet addenda de partage de données ou à la loi applicable sur la protection des données, y compris l'enquête raisonnable, la remédiation, la notification et les mesures d'atténuation légalement requises (y compris au moins un (1) an de surveillance de crédit et services de prévention de la fraude).

4. **ASSISTANCE.** Le Client doit aider Walmart à se conformer à ses obligations en vertu de la Loi applicable sur la protection des données, incluant sans limitation, les obligations de Walmart à : (i) répondre aux requêtes des individus (tel que détaillé ci-dessous); (2) mettre en œuvre des mesures de sécurité des données appropriées (tel que détaillé dans la section 2.6 de cet addenda); et (3) mener et documenter des évaluations de l'impact sur la confidentialité, y compris fournir les informations nécessaires à Walmart pour réaliser ces évaluations. Dans la mesure où la loi applicable sur la protection des données exige que Walmart réponde aux requêtes des individus, y compris des requêtes pour accéder, supprimer, modifier, corriger, rectifier, cesser de diffuser, déréférencer ou réindexer ou restreindre le traitement de leurs données personnelles, d'autres droits d'accès des personnes concernées prévus par la loi applicable sur la protection des données, le Client doit : (i) au plus tard trente (30) jours à compter de la réception par le Client de l'instruction écrite de Walmart, fournir toute assistance que Walmart juge raisonnablement nécessaire pour satisfaire ces requêtes aux frais du Client ; (ii) notifier rapidement Walmart d'une telle requête adressée au Client ; et (iii) ne traiter les données personnelles qu'en cohérence avec la direction de Walmart concernant toute requête d'accès, qu'elle soit adressée à Walmart ou au Client. Cette assistance sera fournie par le biais de mesures techniques et organisationnelles appropriées, en prenant en compte la nature du traitement. Le Client doit certifier, par écrit, sa conformité à ces instructions. Dans la mesure où le Client interagit directement avec les clients, employés, contractants, fournisseurs de services ou autres individus de Walmart, en agissant au nom de Walmart, le Client accepte de fournir à Walmart toute assistance que Walmart juge raisonnablement nécessaire pour remplir les obligations légales applicables de fournir à ces personnes un avis des activités de traitement.
5. **PROGRAMME DE SÉCURITÉ DE L'INFORMATION.** Le Client accepte d'établir et de maintenir, par écrit, un programme de sécurité et de confidentialité de l'information conforme à cet addenda de partage de données et à la loi applicable sur la protection des données (« **Programme de Sécurité de l'Information** »). Le Programme de Sécurité de l'Information inclura des sauvegardes physiques, techniques et administratives appropriées, incluant toute sauvegarde et contrôle convenus par écrit par les Parties, suffisants pour protéger les données personnelles de l'autre Partie contre la destruction, la perte, le vol, les dommages, l'utilisation, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisés ou illégaux.
6. **CONFLIT.** Si un conflit survient entre cet Addenda de partage de données et les Accords, cet Addenda de partage de données prévaut en ce qui concerne le traitement des Données personnelles.
7. **Audit.** Walmart peut, à sa discrétion, inspecter et auditer périodiquement la conformité du Client avec cet addenda de partage de données, y compris le Programme de sécurité de l'information du Client. Ces inspections et audits peuvent, au choix de Walmart, être réalisés sur place, ou par le biais d'enquêtes et d'entretiens par le personnel de Walmart ou par des évaluateurs tiers sous contrat avec Walmart qui sont tenus d'accepter des conditions de confidentialité et ces inspections et audits peuvent être conduits pendant les heures normales de bureau du Client après un préavis écrit raisonnable de la part de Walmart et seront soumis aux restrictions de sécurité raisonnables du Fournisseur (ex., exigences d'enregistrement, exigences de badge, exigences d'escorte).